

# Bulletin d'inscription aux Marchés Nocturnes 2025 du Pays d'Uzès

## ALIMENTAIRE et VIN

NOM Prénom : .....RAISON SOCIALE : .....

ADRESSE : .....

.....

Tél : ..... Mail : .....

Site web : .....Statut professionnel : .....

Je m'inscris aux marchés suivants (de 19h à minuit) :

- |                                                                      |                                                            |
|----------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Vendredi 11/07 : La Capelle-et-Masmolène    | <input type="checkbox"/> Vendredi 01/08 : Aigaliers        |
| <input type="checkbox"/> Mercredi 16/07 : Saint-Quentin-la-Poterie   | <input type="checkbox"/> Mercredi 06/08 : Blauzac          |
| <input type="checkbox"/> Vendredi 18/07 : Castillon-du-Gard          | <input type="checkbox"/> Vendredi 08/08 : Lussan           |
| <input type="checkbox"/> Mercredi 23/07 : Arpaillargues-et-Aureillac | <input type="checkbox"/> Mercredi 13/08 : Sanilhac-Sagriès |
| <input type="checkbox"/> Vendredi 25/07 : Baron                      | <input type="checkbox"/> Vendredi 15/08 : Flaux            |
| <input type="checkbox"/> Mercredi 30/07 : Garrigues-Sainte-Eulalie   | <input type="checkbox"/> Mercredi 20/08 : Saint-Siffret    |
|                                                                      | <input type="checkbox"/> Vendredi 22/08 : Moussac          |

**Produits exposés** (joindre des photos du stand et des produits présentés):

**Assiettes proposées** (si oui description): oui –non

**Nombre de ml demandés** (4 ml maximum) : .....ml **Puissance électrique demandée** : .....

**Présence d'un barnum ou de matériel indispensable à la vente (véhicule...)** : oui-non, **dimension** : .....m sur .....m

**La commission se réserve le droit de refuser les véhicules.**

**Pensez à vous munir du matériel nécessaire : tables, chaises, parasols, éclairages, rallonges...**

- Je reconnais avoir pris connaissance de la **Charte des marchés nocturnes 2025 du Pays d'Uzès** et m'engage à la respecter.
- Je certifie que l'ensemble des produits mis en vente sur ce marché est issu de ma production, de mon exploitation (pour les agriculteurs), de mon atelier (pour les artisans/artistes).

En 2023, j'ai participé aux marchés nocturnes du Pays d'Uzès : oui/non

- Je joins à ce bulletin :
- une attestation d'inscription à la Chambre des Métiers, à la Chambre d'Agriculture ou
  - une attestation d'inscription comme artiste libre (URSSAF).
  - une attestation d'assurance relative à la vente sur les marchés.
  - une attestation de formation à l'hygiène alimentaire** (pour les exposants du secteur alimentaire)

**Les dossiers incomplets ne seront pas traités.**

**Les candidatures des exposants en retard de paiement de leur frais de place 2024 ne seront pas examinées.**

Après examen des dossiers par la commission organisatrice, vous recevrez confirmation des marchés pour lesquels votre candidature aura été retenue. A ce moment, vous aurez connaissance du montant total des frais de place à payer **par retour de courrier** à l'ordre du Comité de Promotion Agricole d'Uzès. Les frais de place de l'édition 2025 s'élèvent à **30 € HT soit 36 € TTC** par marché. La longueur maximale des stands est limitée à **4 ml**. Les producteurs se verront attribuer un N° qui sera le même pour tous les marchés auxquels ils participeront. **En cas d'annulation de marché**, la commission organisatrice sera susceptible de retenir tout ou partie des frais de place pour couvrir les dépenses engagées. **En cas d'absence lors d'un marché, merci d'informer la commission 48h avant la date de celui-ci par mail (comitepromotion@gmail.com).**

Le.....2025 à.....Lu et approuvé (manuscrit) Signature

Dossier d'inscription complet à retourner avant le **15 avril 2025** à :  
**Comité de Promotion Agricole de l'Uzège – 2 Rue Joseph Lacroix - 30700 Uzès**  
(Tel : 04.66.01.60.04, Lundi, mardi, jeudi & vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30)